










PROCÉDURE DE LIVRAISON (Réf. : 23P)

	80	ACIDE SULFURIQUE	
	1830		
PROTECTIONS		INTERDICTIONS	
Gants PCV 	Tenue antiacide 	Protection faciale 	Masque respiratoire 
		  	
RESPECTER LES INSTRUCTIONS DONNÉES PAR LE TRANSPORTEUR POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS DU VÉHICULE-CITERNE			
Mesures préalables au déchargement	<ul style="list-style-type: none"> • Stationner le véhicule sur l'aire prévue à cet effet. Cette aire doit être propre, uniquement réservée au déchargement • Si possible, positionner le véhicule dans le sens du départ • Vérifier l'absence de feu nu ou de travaux à proximité • Mettre le frein de parking. Arrêter le moteur du véhicule, si celui-ci n'est pas utilisé pour le déchargement. • Caler dans les deux sens de déplacement. Baliser la zone • Mettre les EPI indiqués ci-dessus. Disposer d'un appareil de protection respiratoire prêt à être utilisé • Prendre connaissance des consignes en cas d'accident, repérer les équipements de secours et d'intervention • Vérifier le fonctionnement de la douche de sécurité et du rince œil • Vérifier le code de danger et le n° ONU affichés sur le poste de déchargement (les mêmes que ceux figurant sur les plaques orange du véhicule-citerne) • Vérifier le circuit, les vannes, le volume libre dans la citerne de stockage, l'absence d'anomalies sur le réservoir de stockage ou sur ses équipements 		
Raccordement du flexible de déchargement	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le bon état du raccord et du joint de raccordement du réservoir de stockage • Sortir le flexible de déchargement, vérifier son bon état et le bon état des raccords et des joints 		
Déchargement et contrôles en cours de déchargement	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir la vanne de mise à l'air du réservoir de stockage, si celui-ci ne dispose pas d'un équipement d'évacuation libre des vapeurs • Ouvrir les vannes de transfert du produit • Démarrer le transfert • Surveiller le niveau dans la citerne de stockage • Surveiller en permanence le déchargement (côté véhicule-citerne et côté citerne de stockage) • Vérifier l'absence de fuite • En cas de fuite ou d'incident, arrêter immédiatement le déchargement, ne pas resserrer un raccord sous pression (voir les consignes affichées en cas d'accident) 		
Arrêt de déchargement	<ul style="list-style-type: none"> • Fermer la vanne côté citerne du véhicule, aspirer par la pompe le maximum de produit contenu dans le flexible de déchargement • Arrêter la pompe de transfert • Fermer la vanne côté citerne de stockage • Déconnecter et purger le flexible comme prévu par l'installation, rincer les égouttures • Remettre en place le flexible dans le véhicule • Vérifier l'étanchéité des vannes sur la citerne du véhicule et sur le réservoir de stockage • Remettre le bouchon sur la sortie de la vanne de déchargement du véhicule-citerne 		
RANGER CONVENABLEMENT LES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS			
AVANT DE RETIRER LES CALES DES ROUES ET DE MONTER DANS LA CABINE, VÉRIFIER LA FERMETURE DES COFFRES ET QUE TOUT EST EN ORDRE POUR LE DÉPART DU VÉHICULE			
Document AFGC (Association Française des Gaz Comprimés) : N°23 P Procédure Acide Sulfurique – Rév. 02 date : 04/2014			

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'ACCIDENT EN LIVRAISON (Réf. : 23C)

<p style="text-align: center;">80</p> <p style="text-align: center;">1830</p>	<p>ACIDE SULFURIQUE</p>	
<p style="text-align: center;">DANGER</p> <p>H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves</p> <p style="text-align: center;">PRECAUTIONS - INTERVENTIONS</p> <p>P260* Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols</p> <p>P264* Se laver... soigneusement après manipulation</p> <p>P280* Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage</p> <p>P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir</p> <p>P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher</p> <p>P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p> <p>P321* Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette)</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer</p> <p>P501* Éliminer les égouttures, les purges des flexibles, les petites fuites à l'aide de produits absorbants ou rincer à l'eau et envoyer dans le réseau de traitement des eaux</p>		
<p>PROTECTIONS</p> <p>Gants PCV Tenue antiacide Protection faciale Masque respiratoire</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">     </div>		<p>INTERDICTIONS</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">    </div>
<p>CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT</p>		
<p>Petite fuite</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêter le déchargement (si transfert par pompe, appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence de la pompe) • Vous protéger en vous éloignant de la zone de danger, ne pas respirer les vapeurs, éviter tout contact avec la peau et les yeux. Interdire l'accès à la zone. <p><u>Action de l'équipe d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêter la fuite, si possible sans danger. • Rincer à l'eau et évacuer vers la fosse de rétention. • Éviter la pénétration dans les égouts et réseaux d'eaux pluviales, si nécessaire, mettre en place l'obturateur d'égout. • Si le produit ne peut être évacué vers la fosse de rétention, l'absorber avec des matériaux absorbants non combustibles. Placer les produits de récupération dans des récipients appropriés, en vue de leur élimination. 	
<p>Épandage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêter le déchargement (appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence de la pompe). • Vous protéger en vous éloignant de la zone de danger, ne pas respirer les vapeurs, interdire tout contact avec la peau ou les yeux. Interdire l'accès à la zone. <p><u>Actions de l'équipe d'intervention uniquement et par un personnel formé à cet effet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Porter une combinaison acide, étanche. • Arrêter la fuite, si possible sans danger. • Rincer à l'eau et évacuer vers la fosse de rétention. • Éviter la pénétration dans les égouts et réseaux d'eaux pluviales, si nécessaire, mettre en place l'obturateur d'égout. • Si le produit ne peut être évacué vers la fosse de rétention, l'absorber avec des matériaux absorbants non combustibles. Placer les produits de récupération dans des récipients appropriés, en vue de leur élimination. 	
<p>Incendie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de production de vapeurs corrosives. • Arrêter le déchargement (si transfert par pompe, appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence de la pompe). • Évacuer la zone de danger et le cas échéant, rejoindre la salle de confinement muni d'un appareil de protection respiratoire (masque à cartouche). <p><u>SECOURS par les pompiers et l'équipe d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens d'extinction appropriés : CO₂, poudre, mousse chimique. Déconseiller : eau en jet bâton • Lorsque le réservoir est exposé au feu, vérifier l'absence de fuite et refroidir par pulvérisation d'eau, avec 	

	précaution.	
Accident Premiers soins	<u>Actions de l'équipe d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none">• En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements souillés, laver abondamment avec de l'eau pendant 15 min. Consulter un médecin.• En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, consulter un spécialiste.• En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.	
Secours à appeler		Secours usine : Secours publiques : 112 Incendie : 18 Accident / malaise : 15
Document AFGC (Association Française des Gaz Comprimés) : N° 23 C Consigne Acide Sulfurique - Rév. 02 Date : 04/2014		